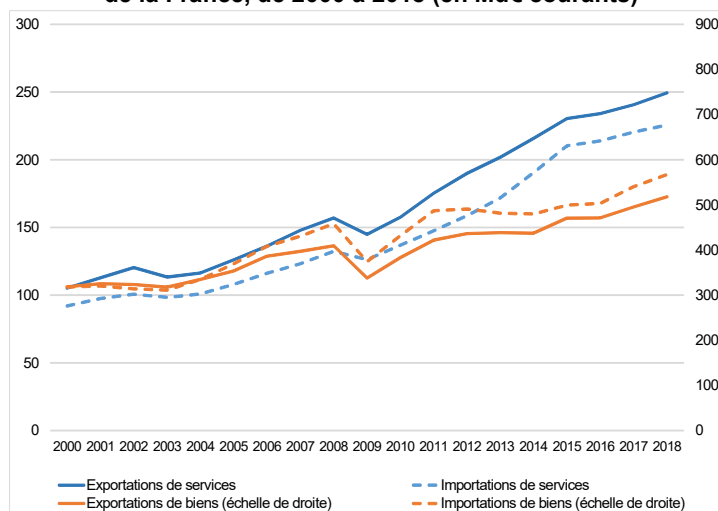


Les services dans les échanges extérieurs français

Elliott BERNARD

- La France est l'un des principaux pays exportateurs de services, au 4^e rang mondial derrière les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne, alors qu'elle n'est que 6^e exportateur mondial de biens. Elle compte pour 5 % des exportations mondiales de services, contre 3 % des exportations de biens.
- La part des services dans les échanges commerciaux français est passée de 24 % en 2000 à plus de 30 % aujourd'hui (cf. Graphique), principalement portée par les services aux entreprises, reflétant l'internationalisation croissante de la production française. À l'inverse, la part des voyages (incluant les dépenses touristiques), moteur historique des exportations de services de la France, a eu tendance à diminuer (de 27 % des exportations de services en 2010 à 22 % en 2019).
- Le solde des services, historiquement excédentaire, a vu son excédent presque doubler entre 2000 et 2019 (13,1 Md€ en 2000, 21,6 Md€ en 2019 au sens de la balance des paiements). Il compense en partie le déficit des échanges de biens (-46,8 Md€), et contribue au rééquilibrage de la balance courante.
- Comme pour les biens, l'Union Européenne est la principale zone d'origine et de destination des services français, avec 44 % des exportations et 54 % des importations. Les exportations ont été particulièrement dynamiques vers l'Asie et l'Amérique au cours des années 2010, alors que les échanges avec l'Afrique, à l'import comme à l'export, évoluent moins rapidement qu'avec les autres régions du monde.
- Les États-Unis sont le principal marché de destination des services français, alors que l'Allemagne est le principal fournisseur de services de la France.

Évolution des échanges de biens et des échanges de services de la France, de 2000 à 2018 (en Md€ courants)



Source : Banque de France, calculs DG Trésor.

1. Les services occupent une place croissante dans les échanges commerciaux de la France

1.1 Les échanges de services sont plus dynamiques que ceux des biens

Avec 5 % des exportations mondiales, la France était en 2018 le quatrième exportateur de services dans le monde, derrière les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne, mais devant la Chine. Pour les exportations de biens, la part de la France n'était, pour cette même année, que de 3,1 % (cf. Encadré 1).

Les exportations de services ont augmenté de 137 % en valeur entre 2000 et 2018, contre 63 % pour les biens¹ (cf. Graphique en première page). La même dynamique est observée pour les importations : 145 % de hausse pour les services contre 78 % pour les biens. Les services représentent ainsi une part croissante de nos échanges commerciaux extérieurs (biens et services), passée de 24 % en 2000 à 30 % en 2018. Ce niveau est élevé par rapport aux autres grands pays européens, supérieur à celui de

l'Allemagne (21 %) ou de l'Espagne (26 %), mais inférieur à celui du Royaume-Uni (38 %).

Le solde des services, historiquement excédentaire, s'est accru depuis l'an 2000, passant, en valeur, de 13,1 Md€ à 23,8 Md€ en 2018. Sur la même période, le solde des biens est à l'inverse devenu fortement déficitaire (58,9 Md€ en 2019) alors qu'il était encore excédentaire au début du siècle (3,5 Md€ en 2002). L'excédent des services contribue ainsi, en complément des revenus primaires², à équilibrer une balance des transactions courantes grevée par le solde des biens.

La dynamique récente des exportations de services de la France est similaire à celle de l'Allemagne, des Pays-Bas et du Royaume-Uni (cf. Graphique 1), qui sont les principaux concurrents de la France pour les services hors voyages ; cette dynamique est significativement plus forte que pour l'Italie et l'Espagne.

Encadré 1 : Éléments méthodologiques

Les données d'échanges de services analysées dans cette étude sont, sauf mention contraire, élaborées par la Banque de France dans le cadre de l'établissement de la balance des paiements selon les critères du 6^e manuel de la balance des paiements (BPM6) du Fonds monétaire international. Ces données portent sur les échanges transfrontaliers de services, c'est-à-dire les services produits par une entité résidente à destination d'une entité non-résidente, à l'exception des données de voyages, qui correspondent aux dépenses des non-résidents lors d'un séjour de plus de 24h hors de leur pays de résidence. L'ensemble des données d'échanges de services ont été obtenues directement à partir des bases de données de la Banque de France, ou bien indirectement *via* Eurostat. Les données croisant la dimension géographique et la dimension sectorielle pour 2019 ne seront disponibles qu'au début de l'année 2021.

Pour élaborer ces données, la Banque de France a recours à plusieurs sources : les déclarations de plus de 600 grandes entreprises (les déclarants directs généraux), des enquêtes (l'enquête complémentaire sur les échanges internationaux de services, l'enquête voyages), les déclarations de compagnies aériennes ou encore l'estimation des coûts d'assurance et de fret liés aux échanges de biens à partir des données des douanes. En raison du caractère intangible des services, les données sont moins fiables que celles qui portent sur les échanges de biens.

(1) La différence de dynamique d'évolutions en valeur peut refléter une différence de dynamique concernant les volumes d'exportation et le prix des biens et services exportés.

(2) Les revenus primaires correspondent aux revenus des investissements, aux rémunérations des salariés, aux subventions sur la production et les produits et aux droits de douanes reversés à l'UE.

1.2 Les échanges de services ralentissent depuis 2016

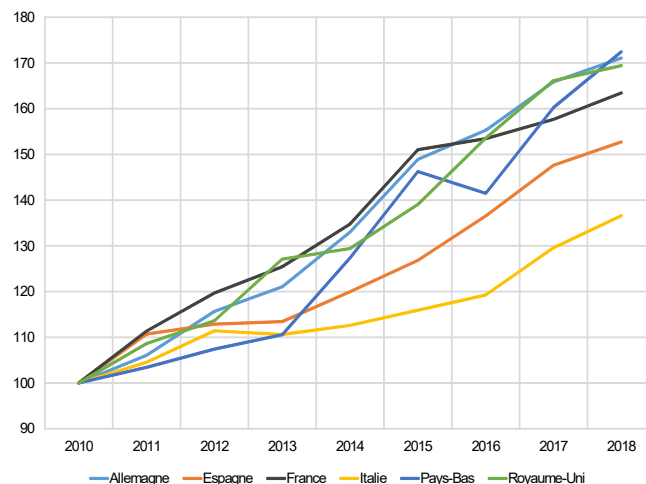
À partir de 2005, après plusieurs années de relative stabilité, les échanges de services se sont accélérés, avec d'abord une hausse des exportations, puis un rattrapage des importations. Ce décalage dans le temps a entraîné une augmentation de l'excédent de 2005 à 2007, stabilisé à près de 25 Md€ en 2008 à la veille de la crise financière mondiale. La hausse des exportations au cours de cette première phase a principalement été portée par les services de transports, de voyages et les « autres services aux entreprises »³, dans un contexte de développement de la mondialisation.

Cette phase d'accélération a subi un coup d'arrêt avec la crise financière mondiale, avec un recul plus marqué des exportations (-7,7 %) que des importations (-4,6 %) en 2009. Les services ont toutefois été moins affectés que les échanges de biens⁴, dont les exportations ont reculé de 17,5 % en 2009, et les importations de 18,3 %.

Le rebond des exportations s'observe dès 2010, entraînant une nouvelle amélioration de l'excédent des services, qui dépasse les 30 Md€ en 2012 et 2013. L'excédent diminue ensuite avec un rattrapage rapide des importations en 2014 et 2015. La résilience des échanges de services pendant la crise financière puis leur rebond rapide les distinguent des échanges de

biens, dont l'évolution est beaucoup plus atone sur la même période⁵.

Graphique 1 : Évolution des exportations de services de la France et de ses principaux concurrents européens de 2010 à 2018, base 100 2010



Source : Données Eurostat, OCDE, en monnaie nationale, calculs DG Trésor.

Alors que leur croissance moyenne annuelle était de 8,6 % sur la période 2013-2015, les échanges de services ont vu leur dynamique se stabiliser ensuite, avec un taux de croissance annuel moyen de 3 % en valeur sur la période 2016-2018. Ce ralentissement s'explique largement par le recul des exportations de services de voyages et de transport en 2016, lié à la baisse du tourisme étranger après les attentats terroristes.

2. Les échanges de services de la France portent principalement sur le tourisme, les transports et les services aux entreprises

Les services de voyages, de transport et les « autres services aux entreprises » représentent plus des deux tiers des échanges de services, et les variations de ces secteurs expliquent en grande partie l'évolution globale des échanges de services. Mais d'autres secteurs de services ont vu la structure de leurs échanges évoluer depuis le début des années 2000 : les services

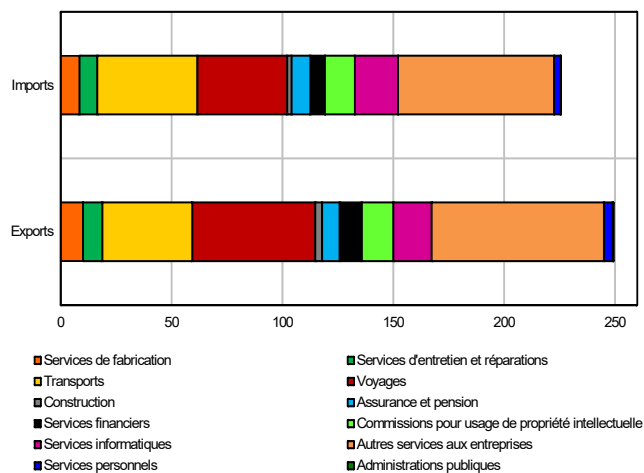
financiers ou d'assurance ont gagné en importance, alors que les services informatiques ont vu leurs importations progresser plus rapidement que leurs exportations, leur part dans le total des exportations de services ayant progressivement diminué (cf. Graphique 2).

(3) La catégorie définie comme les « autres services aux entreprises » regroupe un ensemble divers de services, dont notamment la recherche et développement, les fonctions support hors services informatiques et divers services des professions intellectuelles supérieures (activités de conseil, architecture, publicité, communication...).

(4) Au sens de la balance des paiements, y compris négoce international.

(5) Les derniers chiffres disponibles le 1^{er} semestre 2020 montrent que la crise sanitaire de la Covid-19, à l'inverse de la crise financière de 2009, a entraîné un recul plus fort des échanges de services que des échanges de biens, en raison notamment du recul très important du tourisme lié aux restrictions des déplacements internationaux.

Graphique 2 : Ventilation sectorielle des importations et exportations de services de la France en 2018, en Md€



Source : Banque de France.

2.1 Les services aux entreprises sont le principal moteur de la croissance des exportations françaises de services depuis la crise de 2009

Les « autres services aux entreprises » sont, depuis 2012, le premier secteur d'exportations de services de la France, avec 77,6 Md€ d'exportations en 2018, et depuis 2006 le premier secteur d'importations (70,4 Md€ en 2018).

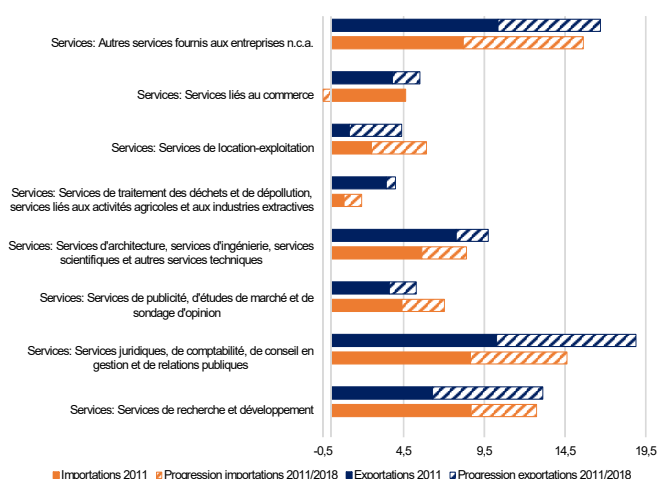
Ces échanges sont devenus particulièrement dynamiques au sortir de la crise économique de 2008-2009, contribuant largement à l'accroissement du volume des échanges au début des années 2010 (cf. Graphique 3). D'après le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), les « autres services aux entreprises » étaient, biens et services confondus, le 10^e avantage comparatif révélé⁶ de la France en 2007 et le 5^e dix ans plus tard. Les exportations de ce secteur sont portées par les services de R&D, les services de « conseil » et par les « autres services fournis aux entreprises non compris ailleurs ». Ces derniers comprennent en particulier des flux de services intragroupes qui reflètent le développement international des entreprises françaises⁷.

Les services de R&D, dont les échanges ont quadruplé depuis le début des années 2000, ont vu leur solde devenir excédentaire pour la première fois en 2018

(+0,4 Md€, pour 12,7 Md€ d'importations et 13,1 Md€ d'exportations). Cela illustre à la fois l'attractivité de la France pour l'implantation de centres de R&D sur son territoire⁸ et le maintien en France de la R&D de multinationales françaises qui ont développé des capacités de production à l'étranger.

La progression des échanges des « autres services fournis aux entreprises non compris ailleurs » peut s'expliquer, d'une part, comme pour les autres secteurs de services aux entreprises, par la fragmentation des chaînes de valeur mondiales, avec l'installation ou la localisation de certaines activités de services support ou à haute valeur ajoutée en France commercialisées à des donneurs d'ordre localisés à l'étranger et, d'autre part, par les stratégies d'internationalisation des groupes français, avec le développement de filiales et de sous-traitants à l'étranger qui génèrent des échanges intra-groupes.

Graphique 3 : Évolution des échanges de services aux entreprises de 2011 à 2018, en Md€



Source : Eurostat.

2.2 Les voyages voient leur part reculer dans les échanges de services de la France

Les voyages regroupent les dépenses des non-résidents lors d'un déplacement à l'étranger de plus d'une journée, effectuées à titre personnel ou professionnel. Ce secteur, plus large que le tourisme, peut inclure, par exemple, les achats de souvenirs, les transports intérieurs ou les services personnels fournis

(6) L'avantage comparatif révélé (ACR) calculé par le CEPII permet de mesurer la spécialisation internationale d'une économie. Il appréhende les points forts et faibles du pays en considérant à la fois ses exportations et ses importations, indépendamment de l'impact de la situation macroéconomique du pays sur son solde commercial.

(7) G. de Warren (2020), « Les stratégies internationales des entreprises françaises », *Trésor-Éco* n° 267.

(8) La France est devenue en 2018 la première destination européenne pour les projets de R&D selon le baromètre de l'attractivité 2019 d'EY.

par le pays de destination. Les exportations de voyages sont majoritairement constituées de voyages touristiques (pour près de 90 %) ; pour les importations, la part des déplacements professionnels est plus importante (environ un tiers).

Le solde des voyages est historiquement le principal excédent sectoriel (14,9 Md€ en 2018) de services de la France, première destination touristique mondiale en termes d'arrivées. Les voyages sont en outre, biens et services confondus, le deuxième avantage comparatif révélé de la France derrière l'aéronautique⁹. En termes de recettes, la France n'est toutefois qu'au troisième rang mondial, derrière les États-Unis et l'Espagne, ce qui s'explique notamment par des séjours plus courts¹⁰. En outre, la fréquentation touristique étrangère s'est accrue plus rapidement entre 2011 et 2018 que les recettes des voyages corrigées de l'inflation, indiquant que les touristes étrangers, s'ils sont plus nombreux, dépensent moins par personne. La France est quant à elle le cinquième émetteur de touristes dans le monde en termes de dépenses, et les dépenses des voyageurs français à l'étranger ont cru plus rapidement que celles des voyageurs étrangers en France en valeur (+2,8 % contre +2,3 % de taux de croissance annuelle moyen entre 2000 et 2018), contribuant à l'érosion de l'excédent des voyages.

L'accroissement des échanges de voyages depuis le début des années 2000 a été moins fort et moins régulier que l'ensemble des services. Leur rythme de croissance a ralenti à partir de la fin des années 2000, entraînant une nette diminution de la part des voyages dans les échanges de services : ils représentaient 22,2 % des exportations de services en 2018 contre 35,3 % en 2000. Cela s'explique par la crise économique de 2009, qui a touché plus fortement les voyages que les autres secteurs exportateurs de services, et par la vague d'attentats de Paris en 2015 et de Nice en 2016, qui ont contribué à la baisse des

exportations, de 2,6 % en 2015 et 5,2 % en 2016.

2.3 Le solde des transports est structurellement déficitaire sur longue période

Les services de transport couvrent à la fois les voyageurs et le fret¹¹. Le solde des services de transport est historiquement déficitaire, et n'a été proche de l'équilibre qu'en 2010 à la faveur de la baisse des importations due à la crise économique. Les flux de services de transport sont sensibles à l'activité économique à travers les échanges de biens et représentatifs de l'insertion de la France dans la mondialisation.

La majorité de nos échanges de transports reposent en 2018 sur les transports aériens, maritimes et routiers, qui représentent 77 % des exportations et 85 % des importations (cf. Graphique 4). Les exportations sont plus diversifiées grâce notamment aux services de transport spatial, qui correspondent aux lancements de satellites depuis Kourou, et de transport d'électricité en lien avec les exportations importantes d'électricité¹².

Les exportations de transport aérien sont relativement stables depuis le début des années 2000 (hausse de +4,6 % en valeur entre 2000 et 2018), alors que les importations ont progressé de façon plus marquée (+13,9 %). Depuis le début des années 2010, les importations de services de transport aérien sont restées stables depuis les pays non européens, alors qu'elles ont progressé depuis des pays de l'UE comme l'Allemagne, les Pays-Bas, ou la République Tchèque. Le développement des compagnies européennes *low cost*, qui ont tiré les prix du marché aérien vers le bas, contribuent à stabiliser les échanges de services de transport aérien en valeur entre 2000 et 2018, alors que le nombre de passagers sur les vols internationaux doublait¹³.

(9) Les voyages étaient en 2007 le 1^{er} ACR de la France.

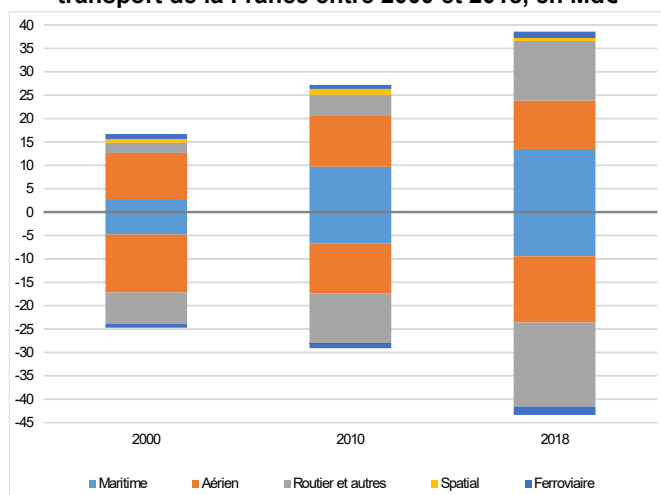
(10) Selon les données de l'Organisation mondiale du tourisme pour 2018.

(11) Une exportation de services de transport correspond aux recettes perçues par des entreprises résidentes depuis une entité non-résidente pour le transport de personnes ou de marchandises.

(12) Les échanges d'électricité sont enregistrés parmi les biens, une partie de la valeur de ces échanges, correspondant à l'utilisation de lignes à haute tension, leur valeur est retranchée de la balance des biens et ajoutée à celle des services en tant que service de transport d'électricité.

(13) +101 % entre 2000 et 2018 – données DGAC.

Graphique 4 : Ventilation des échanges de services de transport de la France entre 2000 et 2018, en Md€



Source : Banque de France.

Note de lecture : Les exportations apparaissent en positif, les importations en négatif. La catégorie « routier et autres » regroupe le transport routier, le transport fluvial, le transport par conduites et le transport d'électricité.

Les transports routiers, principalement depuis l'Espagne, la Pologne et l'Allemagne, et les transports ferroviaires ont connu depuis une vingtaine d'année une hausse plus forte de leurs importations (cette dynamique ne prenant pas en compte les transits sur le territoire français, dès lors qu'aucune contrepartie résidente française n'est concernée). À l'exportation, ce sont les services de transport maritime, principalement de marchandises, qui ont le plus progressé (multipliés par près de quatre depuis 2000), notamment à destination des États-Unis et de la Chine, leur permettant de devenir largement excédentaires en 2018 (+4,1 Md€) alors qu'ils étaient déficitaires en 2000 (-2,0 Md€). Cette progression reflète en partie des gains des parts de marché par les opérateurs maritimes français.

3. Le commerce de services de la France est surtout tourné vers l'UE et les États-Unis, comme pour les biens

3.1 Historiquement orientés vers l'Europe, les échanges avec l'Amérique et l'Asie montent en puissance

L'UE28 est, comme pour des échanges de biens, la première région d'origine (64 % des importations en 2018) et de destination (55 % des exportations) des échanges de services de la France. Hors Royaume-Uni, l'UE demeure la première zone d'échanges de services, avec 44 % de nos exportations et 54 % de nos importations. La part de l'UE dans nos exportations de services est stable depuis le début des années 2010, tandis qu'elle est en hausse pour nos importations. Les importations de services ont ainsi augmenté plus fortement depuis l'UE que depuis les autres régions du monde, pour tous les secteurs à l'exception du transport maritime.

Depuis 10 ans, les exportations de services ont surtout progressé à destination de l'Asie et de l'Amérique. Dans les deux cas les exportations de voyages et de services aux entreprises ont nettement progressé. Dans le cas de l'Asie, s'y ajoute la croissance des redevances pour usage de propriété intellectuelle.

À l'inverse, les exportations de services ont eu tendance à reculer vers l'Afrique depuis le milieu des années 2010, et en particulier les services de transports, à la fois aériens et maritimes, et les services

de construction, d'architecture et d'ingénierie. De même, la hausse des importations a été nettement plus faible depuis l'Afrique que depuis les autres régions du monde : en dépit d'une hausse des importations de services aux entreprises, celles de services de transports et de voyages ont eu tendance à diminuer sur la période. Si les importations de services informatiques et de télécommunications ont connu une accélération au début des années 2010, elles se sont stabilisées depuis.

3.2 Les États-Unis sont le principal marché de destination des services français, devant le Royaume-Uni et l'Allemagne

Du point de vue des marchés de destination, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne représentent le tiers des exportations françaises de services. Vers ces trois pays, le principal secteur d'exportation est celui des autres services aux entreprises, en raison de la présence de multinationales françaises dans ces pays. L'Allemagne et les États-Unis sont d'ailleurs aussi les deux premières destinations des exportations françaises de biens en 2018.

Vers le Royaume-Uni et l'Allemagne, les voyages sont le deuxième secteur exportateur, ce qui s'explique par la position géographique de la France, destination

privé des voyageurs originaires de ces pays. C'est d'ailleurs le cas pour tous les pays frontaliers de la France, que l'on retrouve tous parmi nos dix principaux clients (cf. Tableau 1).

Tableau 1 : Principaux pays clients et fournisseurs de services de la France en 2018

Rang	Clients	Md€	Fournisseurs	Md€
1	États-Unis	30,8	Allemagne	31,7
2	Royaume-Uni	27,7	États-Unis	24,5
3	Allemagne	26,2	Royaume-Uni	23,5
4	Suisse	18,1	Espagne	14,0
5	Belgique	17,7	Belgique	13,7
6	Pays-Bas	13,5	Irlande	12,3
7	Espagne	12,3	Pays-Bas	11,2
8	Italie	11,7	Italie	10,9
9	Chine	8,4	Suisse	8,9
10	Luxembourg	7,9	Offshore*	6,9
-	Reste du Monde	83,0	Reste du Monde	74,9

Source : Eurostat.

* La ligne « Offshore » correspond aux centres financiers extraterritoriaux, un ensemble de 40 territoires recensés par Eurostat dans le *Vademecum* de la balance des paiements, dont Singapour et Hong-Kong ainsi que de nombreux paradis fiscaux.

Depuis une dizaine d'années, les exportations de services ont particulièrement augmenté vers la Chine (+164,6 % entre 2011 et 2018 à 8,4 Md€), le Luxembourg (+121,3 % à 7,9 Md€) et la Suisse (+69,9 % à 18,1 Md€). Pour ces trois pays, si l'ensemble des secteurs de services a vu ses exportations augmenter, la hausse a été fortement portée par les voyages et, dans le cas du Luxembourg, par les transports routiers et les services financiers.

3.3 L'Allemagne est le principal fournisseur de services de la France

Les trois premiers fournisseurs de services de la France sont également ses premiers clients, et le premier secteur d'importation est aussi celui des autres services aux entreprises, reflétant là aussi la présence de nombreuses filiales de multinationales de ces pays installées en France et vice-versa. Outre ces services, de l'Allemagne et du Royaume-Uni, la France importe surtout des services de transports et des voyages, et, depuis les États-Unis, des transports et des services d'entretien et réparations.

La présence de l'Irlande parmi les dix premiers fournisseurs de services de la France s'explique par les stratégies d'optimisation fiscale des multinationales. En effet, les importations françaises de services depuis l'Irlande ont été portées au cours des années 2010 par une forte progression des services informatiques et des redevances pour usage de propriété intellectuelle, jusqu'à en représenter la moitié en 2018. La présence de l'agrégat « centres financiers extraterritoriaux » (offshore) parmi les dix principaux fournisseurs de services de la France reflète à la fois les services de transport maritime et aérien fournis par Singapour, et des flux de services aux entreprises non caractérisés. Ces derniers correspondent généralement à des flux financiers entre une filiale en France d'une multinationale étrangère et sa maison-mère ou une autre filiale, implantée dans un pays à fiscalité avantageuse.

Encadré 2 : Contenu en services des exportations de biens

Une part importante des activités de services ne sont, par leur nature, pas destinées directement au commerce international. Ces services peuvent toutefois contribuer à la production de biens qui seront, quant à eux, exportés vers d'autres pays^a. Il est ainsi possible, à l'aide des données de commerce en valeur ajoutée produites par l'OCDE, de connaître la part de la valeur ajoutée provenant de services produits en France au sein des exportations françaises de biens industriels. Celle-ci représentait 23,6 % du total de la valeur des exportations brutes françaises de biens industriels, et 33,5 % de la seule valeur ajoutée française contenue dans ces biens en 2015 (dernière année disponible), cette part étant relativement stable depuis le milieu des années 2000. Cela représente ainsi 83,2 Md\$ de contribution des services aux exportations françaises de biens, qui s'ajoutent donc aux exportations de services directes recensées dans le compte des services de la balance des paiements. Par comparaison, les services allemands représentent 25,0 % de la valeur ajoutée allemande des exportations allemandes de l'industrie, une part qui s'est érodée depuis la fin des années 2000 (32,5 % en 2009). Les services français comptent par ailleurs pour 3,3 % de la valeur ajoutée des services destinés à l'industrie mondiale, loin derrière les États-Unis (19,2 %) et la Chine (19,3 %).

a. Cf. C. Ponton (2020), « Coût des intrants et compétitivité en France, Allemagne et Italie », *Trésor-éco* n° 258 et F. Berthaud (2010) « Le commerce de la France en valeur ajoutée », *Trésor-éco* n° 207.

Éditeur :

Ministère de l'Économie,
des Finances
et de la Relance
Direction générale du Trésor
139, rue de Bercy
75575 Paris CEDEX 12

**Directeur de la
Publication :**

Agnès Bénassy-Quéré

Rédacteur en chef :

Jean-Luc Schneider
(01 44 87 18 51)
tresor-eco@dgtresor.gouv.fr

Mise en page :

Maryse Dos Santos
ISSN 1777-8050
eISSN 2417-9620

Derniers numéros parus

Septembre 2020

N° 267 Les stratégies internationales des entreprises françaises

Grégoire de Warren

N° 266 Perspectives mondiales à l'automne 2020 : quel rebond après une chute historique ?

Maël Blanchet, Antoine Boiron, Xavier Coeln, Célia Colin, Vincent Davoine, Estelle de Beaucé,
Per Yann Le Floc'h, Matthias Loise, Chloé Ramet

N° 265 Chômage et salaires aux États-Unis et en zone euro

Jean-Alain Andrivon, Pauline Callec

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/tags/Tresor-Eco>



Direction générale du Trésor



@DGTrésor

Pour s'abonner à *Trésor-Éco* : tresor-eco@dgtresor.gouv.fr

Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la direction générale du Trésor et ne reflète pas nécessairement la position du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.